Le Parisien

http://www.leparisien.fr/yvelines-78/le-vesinet-le-maire-dos-au-mur-12-10-2018-7917546.php

Le maire du Vésinet le dos au mur

Un conseil municipal extraordinaire sera convoqué la semaine prochaine à la demande des opposants qui souhaitent le départ de Bernard Grouchko (DVD).

Le Vésinet. La fin de mandature est décidément compliquée pour le maire DVD Bernard Grouchko, pointé du doigt par une partie des conseillers municipaux. LP/S.B.

Par **Sébastien Birden**

Le 12 octobre 2018 à 16h42, modifié le 12 octobre 2018 à 20h26

Il était dit que la rentrée politique au Vésinet serait chaude. Le conseil municipal de jeudi soir a confirmé que cette fin d'année civile risquait même de virer au brûlant. Après plus de quatre heures et demie de discussions houleuses, et ce malgré un ordre du jour ponctué seulement de quelques affaires courantes, le maire Bernard Grouchko (DVD) a en effet annoncé qu'un conseil municipal extraordinaire aura bien lieu vendredi 19 octobre.

Le maire répond ainsi une obligation légale, puisque quatorze conseillers municipaux issus des différentes franges de l'opposition, soit plus d'un tiers des élus comme le stipulent les textes, avaient cosigné un courrier à la fin du mois de septembre demandant la tenue de ce conseil. Les opposants prévoient d'inscrire à l'ordre du jour le vote d'une motion de défiance à son encontre, la révocation de ses délégations, la réduction de son indemnité ainsi que la création d'une enquête relative à la gestion du dossier de concession du restaurant Les Ibis.

Cette réunion extraordinaire du conseil sera la deuxième du genre en l'espace de quelques mois après celle du 9 mars dernier. Lâché par ses principaux adjoints, Bernard Grouchko était alors parvenu à reformer une majorité en intégrant certains de ses opposants historiques, à l'image d'André Michel, le représentant de la gauche, ou Marie-Aude Gattaz, propulsée première adjointe en charge de l'urbanisme. Depuis, l'épouse de l'ex-président du Medef s'est fait retirer ses délégations par le biais « d'un message vocal » a expliqué l'élue ce jeudi lors du conseil. Et elle a rejoint le camp de ceux qui réclament le départ du maire.

Reste donc à savoir si la majorité municipale, qui ne tient toujours qu'à un fil comme le confirment les votes particulièrement contrastés de ce jeudi, résistera une fois encore à l'épreuve du conseil extraordinaire, où si Le Vésinet devra repasser par la case élections, dix-huit mois seulement avant les municipales de 2020.